

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'association AMCA Vaud 2022

Le 3 septembre 2022 à 16h45 - Maison de paroisse et des jeunes à Lutry (VD)

Présents :

En Annexe la liste des participants, page 7

Procès-verbal pris par : Patrik Marcacci

Ordre du jour :

1. Ouverture, mot de bienvenue du président
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2021 et adoption de l'ordre du jour 2022
3. Présentation de notre nouvelle trésorière Mme Audrey Brossard Marchon et vote
4. Nomination statutaire 2022 – comité et organe de révision des comptes
5. Présentation et validation du rapport annuel 2021
 - Rapport des activités réalisées
 - Rapport des projets réalisés
6. Présentation des comptes 2021
 - Rapport financier 2021
 - Rapport de révision des comptes
7. Présentation du budget 2022
8. Modification des statuts : proposition du comité et vote « notre histoire, le nouveau logo et changement du nom »
9. Divers
10. Remerciements

1. Ouverture de l'assemblée générale à 16h45 – mot du président

Le président M. Raymond Stouder ouvre l'assemblée générale 2022 et salue les personnes présentes. Le président résume l'année 2021 comme l'année de réussite et de projets concrétisés. Il annonce qu'**AMCA Vaud est certifiée ZEWO depuis 2021**. La Fondation ZEWO est l'organisme en charge de la certification des organisations à but non lucratif d'intérêt public récoltant des dons en Suisse. Elle garantit la transparence des dons versés à AMCA Vaud.

La suite de la pandémie en 2021 a continué à être au centre de nos préoccupations. Nous avons néanmoins pu mener à bien nos projets comme vous pourrez le lire dans ce rapport sous « Les projets réalisés en 2021 ».

Suite au voyage à Managua en décembre 2021 de Katty Ceppi, responsable du siège d'AMCA Vaud et ancienne collaboratrice sociale de l'hôpital La Mascota au Nicaragua, de nouveaux projets dans les hôpitaux de La Mascota et Bertha Calderón à Managua vont être mis en place. Nous vous tiendrons bien entendu informé-es de nos activités à travers nos « Chroniques » et les réseaux sociaux. Nous espérons pouvoir organiser prochainement le voyage prévu initialement en 2020 au Nicaragua avec les experts en oncologie du CHUV. Nous continuons à être en contact avec ce groupe qui apporte son soutien à nos projets, en prodiguant leurs conseils à notre équipe ainsi que par l'échange de bonnes pratiques avec les médecins des différents hôpitaux avec lesquels nous collaborons. Grâce à la générosité de personnes privées, d'entreprises et de fondations, aux cotisations de nos membres ainsi qu'aux

différentes activités organisées telles que notre repas de soutien, nous continuons à récolter à travers la Suisse romande des dons qui nous permettent de renforcer notre soutien à ces causes qui nous sont chères.

En 2022, nous sommes prêts à renforcer nos actions et notre présence sur le terrain afin de mener à bien nos projets nouveaux et en cours.

Ensuite, le président remercie du fond du cœur tous les membres présents et ceux qui n'ont pas pu assister à l'assemblée, ainsi que toutes les institutions, fondations et bénévoles qui nous ont accompagnés dans les projets oncologiques 2021.

2. Adoption du procès-verbal 2021 et adoption de l'ordre du jour 2022

- Le président M. Stouder demande aux membres de voter pour l'adoption du procès-verbal 2021 et pour l'adoption de l'ordre du jour 2022.
- Le procès-verbal du 27.09.2021 est approuvé à l'unanimité.
- L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de notre nouvelle trésorière Mme Audrey Brossard et vote

- Le président Raymond Stouder remercie la comptable et trésorière ad intérim, Mme Brigitte Pernet, pour son travail qui a permis de boucler les comptes 2021 et pour son long soutien à AMCA Vaud depuis sa création.
- M. Stouder présente ensuite la candidate pour le rôle de nouvelle trésorière, Mme Audrey Brossard, tout en rappelant qu'elle sera dans un premier temps soutenue par la trésorière sortante, Mme Pernet.
- Mme Brossard prend la parole et exprime ses idées et son engagement dans l'association. Le président M. Stouder communique qu'Audrey aura accès au compte bancaire d'AMCA Vaud en tant que nouvelle trésorière. Il invite ensuite **les membres de l'association à voter sur la nomination de Mme Brossard au rôle de trésorière et membre du comité d'AMCA Vaud.**
- La nomination est approuvée sans oppositions.
- Mme Brossard remercie les membres et l'équipe du comité

4. Nomination statutaire 2022 – comité et organe de révision des comptes

La vice-présidente Mme Aurélie Moeri Michielin procède à la présentation de l'équipe d'AMCA Vaud, les membres du comité, les experts externes et les bénévoles.

Le comité est formé par les membres :

- M. Raymond Stouder – Président
- Mme Aurélie Moeri Michielin – Vice-présidente et responsable communication
- Dr. Francesco Ceppi – Responsable projets
- Mme Katty Garcia Hernandez Ceppi – Responsable siège (recherche de fonds, secrétariat, événements, communication et administration)
- M. Donato Mottini – Responsable événements
- M. Andrea Leoni – Responsable événements
- M. Ernest Feytmans – Biologiste, soutien académique
- M. Patrik Marcacci – Responsable en audiovisuel

S'ajoutent les collaborateurs et bénévoles :

- Mme Brigitte Pernet, Comptable & Trésorière ad intérim, soutient AMCA Vaud depuis sa création en 2019.
- André Carretoni, responsable du site web, Véronique Monachon & Clara Maya Ceppi soutien des événements.
- AMCA au Nicaragua: M. Beat Schmid : Coordinateur d'AMCA en Amérique centrale. Depuis 2020. Mme Isabel Ortiz : Assistante administrative d'AMCA depuis 2009.

Le comité d'AMCA Vaud est composé de représentants 100% bénévoles en fonction de leurs disponibilités.

Le comité s'acquitte de son mandat auprès de l'assemblée. Il n'y a pas de nouvelles nominations. L'assemblée procède ensuite à la votation de l'élection du comité.

Tous les membres, qui ont déclaré accepter le renouvellement de leur mandat, sont élus sans opposition et restent en fonction pour une période d'un an.

- **L'assemblée générale a réélu M. Luca Maurizio, Dr. Yoko Tomonaga et M. Marzio Bergomi comme organe de révision des comptes. L'assemblée les remercie pour leur collaboration.**

Admission des membres 2022 :

- Mme Audrey Brossard Marchon – Membre : **Trésorière, responsable financière, élue le 3 septembre 2022**

5. Présentation et validation du rapport annuel 2021

a. Rapport des activités réalisées

La vice-présidente et responsable communication, Mme Aurélie Moeri Michielin, confirme que l'année 2021 a été marquée par la reprise d'activités en présentiel incluant les séances du comité et nos événements. Nous avons également été plus actifs sur nos réseaux sociaux afin d'informer régulièrement notre communauté des projets de notre association.

Sont mentionnées les newsletters, les vidéos des chroniques, la conférence au CHUV sur le climat, la soirée de soutien 2021 au Lausanne Palace, ainsi que des nouvelles initiatives comme le parrainage du Dr. Olivier Michielin lors de la Patrouilles des Glaciers. Mention aussi de la décision du Dr. Michielin de céder les droits d'auteur de publication de son dernier livre à AMCA Vaud.

La vice-présidente rappelle que le rapport d'activité peut être téléchargé sur notre site internet www.amca-vaud.ch et elle remercie tous les membres présents pour leur engagement.

b. Rapport des projets réalisés

Le Dr. Francesco Ceppi responsable projets et fondateur d'AMCA Vaud exprime qu'après la pandémie du Covid-19 et les ouragans qui ont traversé le Nicaragua, il est devenu urgent de restructurer le service d'oncologie et de reporter la construction du bâtiment de 26 lits à 2022-2023 en raison de l'urgence sanitaire et climatique.

Contribution d'AMCA Vaud 2021 dans les projets



Projets	Montant CHF	Commentaires
Reconstruction pavillon B d'hospitalisation à La Mascota, Managua, Nicaragua.	50'000.-	
Projet hôpital Bertha Calderón, prothèses mammaires, atelier de couture.	3'000.-	Débutera en 2022
Total	53'000.-	

Le Dr. Med. Francesco Ceppi remercie tous les membres présents pour leur soutien et leur confiance dans nos projets.

6. Présentation des comptes 2021

Notre nouvelle trésorière Mme Audrey Brossard remplace Mme Brigitte Pernet, comptable & trésorière ad intérim. Elle commente le rapport financier 2021, réalisé par Mme Pernet, et la remercie pour tout le travail qu'elle a effectué de manière bénévole dans notre association.

a. Rapport financier 2021

AMCA Vaud est une association bénévole et nous mettons tout en œuvre pour réduire nos frais de fonctionnement au minimum afin de mener à bien nos projets. La comptabilité est tenue conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, qui garantit la transparence des comptes. Les comptes de l'année 2021 sont les suivants :

Bilan : Les liquidités pour un montant de CHF 59'751.76 couvrent tous les projets ainsi que les futurs frais administratifs.

Une réserve de fonds a été constituée pour un montant de CHF 5'000.

Les produits : AMCA Vaud compte actuellement 69 membres cotisants pour un montant de CHF 6'900. Ce chiffre est moins élevé que l'année passée en raison de membres qui ont oublié de renouveler leur cotisation et d'autres personnes qui ont souhaité faire un don plutôt que de devenir membre. Des dons pour divers projets ont été récoltés pour un montant de CHF 11'800.40, ainsi qu'une subvention publique de la Municipalité de Gingins pour un montant de CHF 1'160. Nous terminons l'exercice 2021 avec un bénéfice de CHF 33'077.35.

Les charges : Nous pouvons mettre en évidence que les frais administratifs de CHF 1'422.65 sont réduits au minimum. Ce montant a financé le matériel de présentation, l'achat de timbres, les frais postaux ainsi que les frais pour le site web. Nous avons financé les projets de reconstruction du pavillon B d'hospitalisation d'oncologie de l'hôpital La Mascota pour un montant de CHF 50'000 et le projet d'atelier de couture de prothèses mammaires pour le département de gynéco-oncologie de l'hôpital Bertha Calderón pour un montant de CHF 3'000. Ce dernier va démarrer en 2022. Le coût total des projets oncologiques s'élève ainsi à CHF 53'000.

- En 2021, les équipes de travail d'AMCA ont offert à l'organisation environ 1'500 heures de travail. Ces heures peuvent être estimées à une valeur d'environ CHF 46'875. Le personnel travaillant pour AMCA Vaud en Suisse est composé de groupes de travail 100% bénévoles.

- Les coûts de la coordination locale du représentant d'AMCA Vaud au Nicaragua sont pris en charge en collaboration avec AMCA sur la base d'une convention de collaboration cosignée en 2020.

En conclusion, l'année 2021 a été positive. Grâce à la recherche de fonds et au soutien de nos donateurs/trices, les différentes contributions ont permis de maintenir des réserves confortables pour nos projets.

b. Rapport de révision des comptes

Le Dr. Yoko Tomonaga donne lecture du rapport de révision des comptes 2021.

Les comptes annuel 2021, le rapport d'activité, le rapport comptable et le rapport de révision des comptes sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée générale et le comité est déchargé.

7. Présentation du budget 2022

- Rapport financier 2021, attestation révision, budget 2022 : adopté
- Les membres approuvent le budget 2022 sans oppositions.

Budget 2022

Les projets	Coût total	AMCA Vaud
Hôpital La Mascota		
Construction d'un nouveau bâtiment de 26 lits	700'000.00 CHF	40'000.00 CHF
Soins de qualité	40'000.00 CHF	5'000.00 CHF
Panneaux solaires	50'000.00 CHF	5'000.00 CHF
Hôpital Bertha Calderón		
Atelier de prothèses mammaires & estime de soi	50'000.00 CHF	20'000.00 CHF
TOTAL		70'000.00 CHF

8. Modification des statuts & proposition du comité, vote pour le nouveau logo et changement du nom

- La vice-présidente Mme Aurélie Moeri Michielin présente au membres l'origine du nom et logo d'AMCA, son histoire au Tessin et la création de la nouvelle association partenaire AMCA Vaud avec siège à Lausanne.



La collaboration est renforcée grâce à la convention cosignée en 2020 afin de définir les termes du partenariat (organisation, gestion, coordination, financement) pour les projets qui impliquent les deux associations. Grâce à cette collaboration, AMCA représente pour AMCA Vaud le trait d'union entre les différentes institutions, associations et ministères au Nicaragua avec lesquels elle travaille depuis plus de 35 ans, en toute transparence et confiance, en tant qu'association étrangère légalement reconnue par l'Etat nicaraguayen.

En collaboration avec AMCA au Tessin, un nouveau logo plus moderne a été développé pour unifier la stratégie de communication et toucher des territoires romands au-delà du canton Vaud.

Le nom utilisé pour identifier l'association dans la communication sera "**Association pour l'aide médicale Centro América**" (Suisse romande), qui correspond mieux à l'acronyme **AMCA** et à son origine italophone.

- Le comité demande aux membres de l'association de voter pour adopter le nouveau logo et **le changement du nom de l'association AMCA Vaud.**

- **Les membres acceptent le logo et le changement du nom sans oppositions.**

Modifications des statuts :

Auréli Moeri Michielin explique que la modification de l'article 22, des statuts d'AMCA Vaud est nécessaire en raison d'une exigence du ZEWO selon laquelle le comité doit être composé d'au moins cinq membres.

Statuts actuels :

Art. 1. Sous le nom d'**Association pour l'aide médicale en Amérique Centrale ; AMCA Vaud**, il est créé une association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Art. 2,4,5,6, sous le nom mentionner **Association pour l'aide médicale en Amérique Centrale ; AMCA Vaud**.

Art. 22 : Le comité se compose au minimum de 3 membres, nommés pour deux ans par l'Assemblée générale. Ils sont rééligibles.

Amendement proposé à l'Assemblée :

Art. 1. Sous le nom d'**AMCA - Association pour l'aide médicale Centro América (Suisse romande)**, il est créé une association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Art. 2,4,5,6 : Rectifier le changement du nom d'**AMCA - Association pour l'aide médicale Centro América (Suisse romande)**

Art. 22 : Le Comité se compose au minimum de 5 et d'un maximum de 10 membres au moins nommés pour deux ans par l'Assemblée générale. Ils sont rééligibles.

L'Assemblée accepte la modification des statuts telle que formulée, qui entre immédiatement en vigueur dans la nouvelle version des statuts (voir point diverse).

9. Divers

- Annonce – secrétariat
- Le président Raymond Stouder annonce : dès 17h15, suivi d'une conférence débat « Nouveaux traitements contre le cancer et égalité des chances » & À 18h un apéritif est servi à tous les invités.

10. Remerciements

Le comité souhaite à toutes les personnes présentes une excellent conférence débat : "Changement climatique, sante et aide au développement". Le comité d'AMCA Vaud remercie chaleureusement ses membres, ses donatrices et donateurs, les institutions, entreprises, organismes, communes, fondations, nos bénévoles, les artistes et tous ses amis et amies pour leur soutien, leur accompagnement et leur générosité. Merci !

La séance est terminée à 17h20.



Patrik Marcacci
Responsable en audiovisuel - Pris du procès-verbal



Raymond Stouder
Président d'AMCA Vaud

Liste de présence

N°	Nom, prénom	Membre
1	Raymond Stouder	Président
2	Anne-Catherine Du Pasquier	Oui
3	Huguette Moeri	Oui
4	Ariane et Jean-Claude Michielin	Oui
5	Katty Garcia H. Ceppi	Membre du comité
6	Isabelle De Meyer	Oui
7	Daniel Christine	Oui
8	Anne Wavre	Oui
9	Mapi Fleury	Oui
10	Tiberio Mocellin	Oui
11	Wolf Benita	Oui
12	Aurélie Michielin	Vice-présidente
13	Christophe Mohni	Oui
14	Michael Bumm	Oui
15	Jean Dominique Lormand	Oui
16	Igor Pancera	Oui
17	Thomas Scharnhorst	Oui
18	Francesco Ceppi	Responsable projet
19	Andrea Leoni	Membre du comité
20	Khalil Zaman	Oui
21	Patrik Marcacci	Membre du comité
22	Audrey Brossard	Nouvelle membre du comité
23	Ernest Feytmains	Membre du comité
24	Veronique Monachon	Oui
25	Amneris Meyer	Oui
26	Yoko Tomonaga	Reviseur comptable
27	John Orlando	Oui
28	Humbert Nago	Oui
29	Nicola Scolari	Oui
30	Les marraines	Oui



Patrik Marcacci
Responsable en audiovisuel - Pris du procès-verbal



Raymond Stouder
Président